

L'ENJEU DES MANIFESTATIONS ANTIRACISTES DE JUIN 2020 : RÉSONANCE MÉDIATIQUE OU RESOCIALISATION DES POPULATIONS MAJORITAIRES ?

[Antoine Louette](#)

L'Harmattan | « Les cahiers de la LCD »

2022/1 N° 15 | pages 45 à 63

ISSN 2496-4956

ISBN 9782140282584

DOI 10.3917/clcd.015.0045

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-la-lcd-lutte-contre-les-discriminations-2022-1-page-45.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'ENJEU DES MANIFESTATIONS ANTIRACISTES DE JUIN 2020 : RÉSONANCE MÉDIATIQUE OU RESOCIALISATION DES POPULATIONS MAJORITAIRES ?

Antoine Louette

Antoine Louette est docteur en théorie politique (thèse intitulée : *Segregated, Standardised, Repressed : Socialisation and the Entrenchment of Structural Domination*).

a.louette@lse.ac.uk

Résumé

En supposant que les manifestations antiracistes des 2 et 13 juin 2020 aient été l'occasion d'une prise de conscience du racisme structurel par les populations majoritaires, notamment en ce qui concerne les violences policières, cet article pose la question de son mécanisme. Le retentissement des manifestations de juin, sur les réseaux sociaux comme dans les « grands » médias, laisserait penser que c'est principalement en fournissant matière à une importante résonance médiatique qu'elles ont permis aux populations majoritaires de prendre conscience du racisme structurel. Mais cette impression est trompeuse : comme l'ont bien montré plusieurs travaux nord-américains sur le sujet, les milieux sociaux fréquentés par les populations majoritaires ne leur permettent pas de remettre en question les *habitus* qui président aux pratiques responsables du racisme structurel, dans un processus de socialisation que ni la presse, ni la radio, ni la télévision ne sont à même de contrecarrer. Du point de vue de la lutte contre le racisme, il semble plutôt que l'enjeu des manifestations de juin tienne moins à leur résonance médiatique qu'au rôle socialisateur qu'elles ont joué pour les membres des populations majoritaires qui y ont participé : ces manifestations leur ont enfin permis de fréquenter, par deux fois, un milieu susceptible de les pousser à corriger certaines des dispositions qui président aux pratiques responsables du racisme structurel – les multiples charges policières et jets de gaz lacrymogènes ont notamment été l'occasion d'une expérience de terrain riche d'enseignements pour des populations largement disposées à ne voir en la violence policière qu'une violence méritée et/ou anecdotique.

Mots-clés : Racisme structurel ; mobilisations antiracistes ; populations majoritaires ; résonance médiatique ; *habitus* ; resocialisation émancipatrice.

Introduction

On distingue communément deux types de racisme. Au racisme individuel, manifeste et dont on peut facilement identifier les coupables, s'ajoute le racisme structurel, effet plus diffus des pratiques sociales d'un grand nombre d'agent·e·s qui, souvent loin de vouloir nuire, tentent surtout de vivre leur vie et de faire leur travail (Young, 1990 ; Carmichael et Hamilton, 1968).

Si les manifestations parisiennes des 2 et 13 juin 2020 visaient ces deux formes de racisme, c'est surtout dans la prise de conscience de la seconde par les populations majoritaires qu'elles ont pu jouer un rôle important, notamment en ce qui concerne les violences policières (Slaouti et Le Cour Grandmaison, 2020)¹.

En supposant qu'une telle prise de conscience ait eu lieu, au moins dans une certaine mesure, la question qui se pose est celle de son mécanisme. Le retentissement des manifestations de juin, sur les réseaux sociaux comme dans les médias grand public², laisserait penser que c'est principalement en fournissant matière à une importante résonance médiatique qu'elles ont permis aux populations majoritaires de prendre conscience du racisme structurel³. Gagner le rapport de force médiatique était d'ailleurs le but affiché par Assa Traoré dès septembre 2016 dans l'émission *Arrêt sur Images*⁴. Et de fait, les interventions du Comité pour Adama comme le texte lu par Virginie Despentes sur France Inter donnent l'impression d'avoir provoqué un certain déclic chez les populations majoritaires.

Mais cette impression est trompeuse. Une telle prise de conscience ne peut être le résultat de seules tribunes et prises de paroles, aussi frappantes soient-elles. Car comme l'ont bien montré plusieurs travaux nord-américains sur le

¹ V. aussi Nicolas A. (16 avr. 2021), « "Racisme systémique" : mais de quel "système" parle-t-on ? », *Philosophie magazine*, disponible sur : www.philomag.com/articles/racisme-systemique-mais-de-quel-systeme-parle-t.

² Le terme de « médias grand public » est commun dans la sociologie des médias. Tel que je l'utilise, il désigne la presse (quotidiens et magazines) et l'audiovisuel (radio et télévision) qui touchent un large public, national ou local, de particulier·ière·s non-spécialisé·e·s. Il s'oppose aux médias techniques et professionnels (lettre d'information, magazines, revue, banque de données et services en lignes) dont le public « spécialisé » est principalement constitué d'entreprises, d'artisans et de professions libérales (v. par ex. Charon, 2014, chap. 3).

³ V. par ex., Maïga A. et Haenel A. (12 juin 2020), « Enfin il se passe un truc politique », interview, *Libération.fr*, 12 juin 2020, disponible sur : www.liberation.fr/cinema/2020/06/12/pourquoi-ne-se-pense-t-on-pas-comme-des-allies-spontanes-et-necessaires_1791150/ et Despentes V., « Lettre adressée à mes amis blancs qui ne voient pas où est le problème », France Inter, 4 juin 2020, disponible sur : www.franceinter.fr/emissions/lettres-d-interieur/lettres-d-interieur-04-juin-2020.

⁴ *Arrêt sur Images*, 6 déc. 2020, disponible sur : www.arretsurimages.net/emissions/arret-sur-images/assa-traore-on-a-etabli-un-rapport-de-force-avec-les-medias.

sujet, les milieux sociaux fréquentés par les populations majoritaires ne leur permettent pas de remettre en question les *habitus* qui président aux pratiques responsables du racisme structurel, dans un processus de socialisation que ni la presse, ni la radio, ni la télévision ne sont à même de contrecarrer (Haslanger, 2017 ; DiAngelo, 2011 ; Bourdieu, 2015). Les réactions outrées aux interventions de Traoré ou aux remarques de Despentès témoignent en ce sens⁵. Et si certains auditeur·rice·s, ou lecteur·trice·s, issu·e·s des populations majoritaires ont quand même remis en question leurs conceptions des rapports entre policier·ière·s et personnes racisées⁶, tout porte à croire que cette prise de conscience ne peut être que temporaire (Lai *et al.*, 2014 et Lai *et al.*, 2016).

Du point de vue de la lutte contre le racisme, il semble plutôt que l'enjeu des manifestations de juin tienne moins à leur résonance médiatique qu'au rôle socialisateur qu'elles ont joué pour les membres des populations majoritaires qui y ont participé. Car ces manifestations leur ont permis de fréquenter, par deux fois, un milieu susceptible de les pousser à interroger certaines des dispositions qui président aux pratiques responsables du racisme structurel. Les multiples charges policières et jets de gaz lacrymogènes⁷ ont notamment été l'occasion d'une expérience de terrain riche d'enseignements pour des populations largement disposées à ne voir en la violence policière qu'une violence méritée et/ou anecdotique (v. Tiberj et Simon, 2010 ; Lévy, 2016).

⁵ V. Bastié E. (11 juin 2020), « Alain Finkielkraut : la honte d'être blanc a supplanté la mauvaise conscience bourgeoise », entretien, *LeFigaro.fr*, disponible sur : www.lefigaro.fr/vox/societe/alain-finkielkraut-la-honte-d-etre-blanc-a-supplante-la-mauvaise-conscience-bourgeoise-20200610 ; de Castelnau R. (15 juin 2020), « Affaire Traoré : la foi, le réel, et le droit », *Marianne.net*, disponible sur www.marianne.net/agora/humeurs/affaire-traore-la-foi-le-reel-et-le-droit ; et Bellamy F.-X. (16 juin 2020), « Régler ses comptes avec la France, ce n'est pas vouloir la justice », tribune, *LeFigaro.fr*, disponible sur : www.lefigaro.fr/vox/societe/francois-xavier-bellamy-regler-ses-comptes-avec-la-france-ce-n-est-pas-vouloir-la-justice-20200615.

⁶ Issu des théories constructivistes de l'ethnicité ou de la race, l'adjectif « racisées » caractérise les personnes sujettes à divers processus de catégorisation, de différenciation et d'infériorisation fondés sur leur origine socio-culturelle réelle ou supposée. C'est l'infériorisation qui distingue ces rapports sociaux de « race » de ceux où seules des « ethnies » sont en jeu, les personnes ethnicisées ne faisant pas forcément l'expérience de la stigmatisation propre à la raci(al)isation. En ce sens, « Noir·e·s » et « noir·e·s » désignent des personnes racisées par les populations majoritaires, et « Blanc·he·s » et « blanc·he·s » des personnes parfois ethnicisées par les populations minoritaires mais rarement par elles-mêmes. Quant aux adjectifs « majoritaires » et « minoritaires », ils font moins référence à une force ou à une faiblesse numérique qu'à une position privilégiée ou non dans un rapport social de domination (sur ces différents points, v. Rea, 2021, chap. 8).

⁷ V. par ex. Delouche-Bertolasi C. (3 juin 2020), « À Paris, manifestation massive en mémoire d'Adama Traoré et George Floyd », *Libération.fr*.

Pour défendre cette analyse, je procède en trois étapes. Je montrerai d'abord que les manifestations de juin 2020 ont été matière à de nombreuses interventions médiatiques. Je m'attacherai ensuite à montrer l'impact limité de ces interventions sur les *habitus* racistes des populations majoritaires. Enfin, je ferai l'hypothèse que le véritable enjeu des manifestations de juin 2020 tient surtout à la resocialisation antiraciste des participant·e·s issu·e·s des populations majoritaires.

Outre le recours à divers travaux scientifiques, dont ceux cités plus haut, cette analyse s'appuie sur l'étude de plusieurs documents relatifs aux manifestations de juin 2020 : principalement des articles de presse et des reportages vidéo, de journaux classés à droite et à gauche de l'échiquier politique. Conscient de la dimension située de mon point de vue d'enseignant-chercheur issu des populations majoritaires, c'est notamment sur l'analyse de plusieurs participant·e·s elles-mêmes⁸ que je fonde l'hypothèse que la resocialisation antiraciste constitue le véritable enjeu des manifestations de juin – du moins dans la mesure où comptes rendus et reportages peuvent se substituer aux entretiens du point de vue de mon ancrage disciplinaire en philosophie.

1. Résonance médiatique

Le 25 mai 2020 aux États-Unis, George Floyd, Noir américain de classe populaire, était asphyxié par Dereck Chauvin, policier blanc de la ville de Minneapolis. Ce meurtre devait provoquer une série de manifestations antiracistes sans précédent, aux États-Unis et ailleurs. En France, ce sont les 2 et 13 juin que les plus importantes manifestations s'organisent, à l'initiative du comité Vérité et Justice pour Adama fondé quatre ans plus tôt après la mort d'Adama Traoré dans ces circonstances similaires. Cette première section revient sur la résonance médiatique de ces deux manifestations françaises : « Ce phénomène d'écho et d'amplification de l'information » dans ce que les

⁸ L'usage de ce pronom sujet neutre permet d'englober femmes et hommes (et plus généralement d'éviter d'enfermer quiconque dans des catégories binaires de genre ou de sexe ; v. par ex. Sénac, 2021, 226n7 ; v. aussi Clair, 2012, conclusion). Le construire sur le modèle du pronom sujet traditionnel féminin « elles » (« ielles ») plutôt que sur celui du pronom sujet traditionnel masculin « ils » (« iels ») permet d'utiliser le pronom objet « ielles » et le pronom démonstratif « cielles », plus proches des traditionnels « elles » et « celles » que les « elleux » et « celleux » qu'il faudrait appairer à « iels ». Cela facilite une lecture rendue parfois moins intuitive par l'écriture inclusive.

spécialistes des médias appellent le « cycle médiatique » (David et Marotte, 2015, 4)⁹.

Dans le cas qui nous intéresse, ce cycle commence par les *posts* des participant·e·s ielles-mêmes, sur leurs propres réseaux sociaux, principalement Twitter et Instagram. Ielles sont plutôt jeunes, habitué·e·s à utiliser leurs portables, et ielles ne s'en privent pas (v. par ex. le reportage de *StreetPress* sur la manifestation du 2 juin, à 5 secondes¹⁰). Ainsi la manifestation du 2 juin est-elle l'une des continuations réelles de la manifestation virtuelle organisée dans le monde autour du hashtag #BlackOutTuesday, mentionné 1 760 691 fois sur Twitter dans cette seule journée. L'hashtag atteint son pic de mentions à 20 heures, sans qu'il soit possible de mesurer le rôle que joue la manifestation parisienne qui se tient au même moment¹¹.

Viennent ensuite les interventions des réseaux sociaux et de la presse militantes : de la page Facebook Vérité pour Adama et du compte Instagram Loopsider, aux sites d'informations *StreetPress*, *BondyBlog.fr* ou *Paris-Luttes.info*, en passant par des médias alternatifs plus reconnus comme *Mediapart* ou *Reporterre*, tous publient articles, photos, et reportages au sujet des manifestations. Le jour suivant la première manifestation, Cléo Berter et Matthieu Bidant publient sur *StreetPress* un reportage qui donne la parole aux manifestants, ainsi qu'à Youssef Brakni, du collectif Adama (interviewé à 1 minute et 6 secondes¹²). Le 14 juin, ce sont Yassine Bnou Marzouk et Soraya Boubaya qui rédigent une longue analyse de la manifestation de la veille sur le site du *BondyBlog*¹³. *Mediapart* avait pour sa part suivi la manifestation en

⁹ David et Marotte utilisent le concept de « résonance médiatique » de manière idiosyncratique, pour parler d'un « phénomène de porosité dynamique entre différents supports et modes d'expression [médiatiques] » (2015, 4). J'utilise pour ma part le concept dans son acception courante.

¹⁰ Berter C. et Bidant M. (3 juin 2020), *StreetPress*, disponible sur : www.youtube.com/watch?v=lhX_cZZ1Ni4&t=3s.

¹¹ « #BlackOutTuesday : les réseaux sociaux se couvrent de noir pour protester contre le racisme », disponible sur : www.visibrain.com/fr/blog/decryptage-hashtag-blackouttuesday/, *Visibrain*, 3 juin 2020.

¹² *Op. cit.*

¹³ Bnou Marzouk Y. et Boubaya S. (14 juin 2020), « Même née, la rue ne lâche rien face aux violences policières », *BondyBlog*, disponible sur : www.bondyblog.fr/societe/meme-nassee-la-rue-ne-lache-rien-face-aux-violences-policieres/.

direct¹⁴, après avoir publié divers articles, dont un portfolio, sur la manifestation du 2¹⁵.

Fait relativement rare, ces interventions attendues sont alors reprises par de nombreux médias pourtant peu habitués à couvrir ce genre de manifestations minoritaires : *Le Parisien*, *Le Monde*, *Libération*, *France Inter*, même *Le Figaro* s'en fait l'écho, sans parler des chaînes d'information en continu comme CNews ou BFM TV. Les journaux de 20 heures de TF1 ou de France 2 amplifient encore l'information : le journal de 20 heures de France 2 du 3 juin 2020 fait de la manifestation de la veille son premier sujet¹⁶, et si la manifestation du 13 n'est que le septième sujet du JT du même jour, elle bénéficie quand même de la notoriété de Laurent Delahousse¹⁷. La couverture y est souvent moins favorable : France 2, reprenant en cela la rhétorique du gouvernement (Fassin, 9 juin 2021), ne parle que d'« actes » racistes¹⁸, CNews invite Véronique Genest, interprète de la policière de fiction Julie Lescaut, à commenter les événements, et si l'on trouve un avocat racisé sur le plateau de France 5, la chaîne ne donne pas la parole aux manifestant·e·s¹⁹. Reste que BFM TV invite Assa Traoré elle-même, et que l'information continue de résonner²⁰.

Mieux, aux articles et reportages de journalistes, amateurs ou professionnels, il faut encore ajouter – dernière étape du cycle – plusieurs tribunes et interviews de personnalités connues, qui prennent position contre les violences policières racistes. Le 4 juin, la romancière Virginie Despentes publie une « Lettre adressée à [s]es amis blancs qui ne voient pas où est le problème », qui est lue sur France Inter, et où elle dénonce, avec une ironie mordante, le racisme institutionnel et le « privilège [blanc] [d']avoir le choix [de] penser [à sa couleur de peau] ou pas »²¹. Cette lettre fait ensuite l'objet

¹⁴ « Violences policières : revivez la journée de mobilisation massive », Live, *Médiapart*, 13 juin 2020.

¹⁵ V. « Justice pour George Floyd, pour Adama Traoré, pour tous », Portfolio, *Médiapart*, 3 juin 2020, et « Meurtre de George Floyd : partout dans le monde, la colère ne retombe pas », note de veille, *Médiapart*, 6 juin 2020.

¹⁶ FranceInfo, 3 juin 2020, disponible sur : www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-mercredi-3-juin-2020_3963535.html.

¹⁷ FranceInfo, 13 juin 2020, disponible sur : www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-samedi-13-juin-2020_3984425.html.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Association des journalistes lesbiennes, gays, bi·e·s, trans et intersexes (7 juin 2020), disponible sur : www.ajlgbt.info/blog/2020/06/07/couverture-mediatique-des-violences-policieres-a-laide/.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Op. cit.*

d'articles dans une majorité de journaux grand public, de *20 minutes*²² au *Midi Libre*²³. Dans le même temps, les recherches Google pour l'expression « privilège blanc » montent en flèche²⁴. Le 12 juin, ce sont les actrices Aïssa Maïga et Adèle Haenel, dont on voit des photographies à la manifestation du 2 juin, qui se réjouissent à la Une de *Libération* qu'« enfin il se passe un truc politique » (Haenel) et qu'« il aura fallu attendre le meurtre de George Floyd pour qu'il y ait ces voix, notamment ces voix blanches, qui disent : "C'est aussi mon problème" » (Maïga)²⁵. Dans tous les esprits pour avoir, l'une, fait un discours provocateur lors de la précédente cérémonie des Césars, et l'autre, quitté la même cérémonie en apprenant qu'elle récompensait Romain Polanski, les deux actrices achèvent de faire des manifestations de juin un objet médiatique d'importance²⁶.

Une telle résonance est, au moins en partie, à replacer dans le cadre d'une véritable stratégie de la part des manifestant·e·s et de leurs allié·e·s, qui s'inscrivent ainsi dans un courant contemporain de mobilisations pensées par le prisme de leur couverture médiatique (v. par ex., dans le mouvement féministe, les commentaires d'Anaïs Leleux, membre du comité de pilotage de #NousToutes, et Ophélie Latil, fondatrice des Georgettes Sand, dans Sénac, 2021, p. 168 et 171 ; v. aussi Graeber, 2009). Maïga et Haenel, comme Despentès, soutiennent alors le comité Justice et Vérité pour Adama, dont la porte-parole, Assa Traoré, sœur d'Adama, avait clarifié l'ambition dès septembre 2016, dans l'émission *Arrêt sur Images* : gagner le rapport de force médiatique. La création de la page Facebook Vérité pour Adama, média autonome, est ainsi conçue comme « une manière de nous protéger, car la parole des forces de l'ordre a plus de crédibilité »²⁷. Notons ici que, si une telle stratégie est nécessaire, ce n'est pas seulement pour la raison avancée par Assa Traoré. Car si les médias majoritaires sont généralement plus favorables aux forces de l'ordre (Bouakra 2020, p. 119), il semble tout aussi vrai qu'ils ne couvrent que rarement les manifestations (Graeber, 2009, p. 440). L'écho donné aux manifestations de juin 2020 en est d'autant plus impressionnant.

Dans ces conditions, il serait facile de conclure que, s'il y eut prise de conscience du racisme structurel par les populations majoritaires, c'est

²² *20 minutes*, 6 juin 2020, disponible sur : www.20minutes.fr/arts-stars/culture/2792647-20200604-virginie-despentès-écrit-lettre-amis-blancs.

²³ *Midi Libre*, 5 juin 2020, disponible sur : www.midilibre.fr/2020/06/05/la-lettre-de-lecrivaine-virginie-despentès-a-ses-amis-blancs-qui-ne-voient-pas-ou-est-le-problème,8918777.php.

²⁴ *Arrêt sur images*, 4 juin 2020, disponible sur : www.arretsurimages.net/articles/privilege-blanc-lexpression-americaine-qui-derange-en-france.

²⁵ *Op. cit.*

²⁶ La chanteuse Camélia Jordana, qui soutient le collectif Adama, participe aussi à la manifestation du 13 juin (*BondyBlog*, 14 juin 2020, *op. cit.*).

²⁷ *Op. cit.*

d'abord grâce à la résonance médiatique sans précédent des manifestations de juin 2020. Et de fait, leur amplification au cours d'un cycle médiatique rare pour des tels événements donne bien l'impression d'avoir « donné un espoir et une responsabilité à toute une génération » (Haenel)²⁸ en rendant « omniprésent » un « sentiment d'injustice » longtemps cantonné aux victimes elles-mêmes (Maïga)²⁹.

2. Médias et *habitus*

Mais ce serait aller trop vite. De telles interventions médiatiques, aussi frappantes soient-elles, ne peuvent qu'avoir un impact limité sur ce que l'on peut appeler, à la suite de Pierre Bourdieu, les *habitus* racistes des populations majoritaires. C'est l'objet de cette deuxième section.

Je m'appuie ici sur de récents travaux nord-américains (Haslanger, 2017b ; Anderson, 2010), selon lesquels les milieux sociaux fréquentés par les populations majoritaires ne leur permettent pas de remettre en question celles de leurs dispositions acquises qui président aux pratiques responsables du racisme structurel, dans un processus de socialisation fortement marqué par diverses formes de ségrégation raciale que ni la presse, ni la radio, ni la télévision ne sont capables de contrecarrer.

Ces travaux reposent sur l'analyse de la socialisation effectuée par William Sewell (1992) à partir du concept d'*habitus* tel qu'il a été étudié par Pierre Bourdieu (1977) et de la théorie de la structuration proposée par Anthony Giddens (1984). Selon Sewell, être socialisé dans une pratique sociale donnée, c'est se voir « enseigner » ou « inculquer » ses schémas par les milieux dans lesquels elle est mise en œuvre, parce que ces milieux en viennent à « incarner » ou « actualiser » ces schémas (Sewell, 1992, p. 13 ; Haslanger, 2017c, p. 22 et 2017a, p. 7 ; je traduis, ici comme plus bas)³⁰. Cette analyse de la socialisation est ensuite mise au service d'une théorie de la reproduction

²⁸ *Op. cit.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Les pratiques sociales sont entendues ici comme « entreprises collectives » dans lesquelles les agent·e·s se coordonnent autour de ressources sur la base de schémas communs. Ces schémas peuvent être des croyances, des règles, des scripts ou des modes de pensée, tandis que les ressources peuvent être pratiquement n'importe quoi, y compris d'autres agent·e·s et d'autres schémas (Haslanger 2004, p. 104 ; v. aussi Sewell, 1992, pp. 7-9). Par exemple, écrit Sewell, « l'étendue et le type de ressources générées par une usine dépendront (...) des règles définissant la nature des droits de propriété et des relations d'autorité sur le lieu de travail » – règles que « ces traits caractéristiques de l'usine » que sont « [l]a porte de l'usine, le poste de pointage, [ou] la conception de la chaîne de montage [...] enseignent [aux acteur·rice·s] et valident [à leurs yeux] » (1992, pp. 12 et 13). C'est qu'« une usine n'est pas une pile inerte de briques, de bois, et de métal [mais] incorpore ou actualise des schémas » (*ibid.*, p. 13).

des pratiques responsables de diverses formes de domination structurelle, et de racisme en particulier. Quand Sally Haslanger, par exemple, se demande « [q]u'est-ce qui explique la présence et la persistance de (...) [schémas] racistes ? », elle répond qu'« [i]l semblerait qu'une partie de l'explication soit que nous [les] "absorbons" (collectivement) par la socialisation » : « [n]ous apprenons à connaître la race et ce que les différentes races "méritent" en regardant autour de nous » (2017a, 17)³¹.

Il a beaucoup été reproché à ce genre d'analyse d'ignorer le pouvoir d'agir des acteur·ice·s en les enfermant dans une domination structurelle qu'ielles seraient voué·e·s à reproduire à perpétuité. Conscients de cette objection, les tenants de cette analyse insistent, avec Sewell, sur le fait que les processus de socialisation sont *contradictaires*, et permettent donc en principe le développement d'une conscience critique (Sewell, 1992, pp. 16-17). Comme le fait remarquer Haslanger, « la fragmentation de la vie sociale et la nécessité d'occuper de multiples rôles sociaux offrent la possibilité de tirer parti des idées d'une pratique pour en critiquer une autre » (2017a, p. 11 ; Sewell, 2005, p. 53)³². En général du moins.

Car il est capital de se rendre compte que cette possibilité est fortement diminuée dans le cas qui nous intéresse : à cause de divers processus de ségrégation, les Blanc·he·s ont tendance à ne pas fréquenter les milieux, ou à ne pas occuper les rôles, qui devraient leur permettre de corriger leurs schémas racistes. Comme le note Elizabeth Anderson, « la ségrégation spatiale » aux États-Unis, par exemple, « implique que les Blanc·he·s interagissent principalement avec d'autres Blanc·he·s », de sorte que « les interprétations partagées du monde social qu'ielles construisent avec leurs pairs tendent à exclure les expériences des Noir·e·s » (2010, p. 46-7). C'est notamment le cas pour leur expérience de la brutalité policière, dont Didier Fassin a bien montré,

³¹ Selon Haslanger, par exemple, le schéma, répandu parmi les cadres d'entreprise blanc·he·s (du moins aux États-Unis), qui voudrait que les employé·e·s noir·e·s soient moins fiables que d'autres, trouve un semblant de confirmation partielle dans la difficulté que peuvent avoir certain·e·s d'entre ielles à tenir les délais impartis tout en jonglant avec plusieurs emplois (2017a, p. 4).

³² L'on pourrait ainsi faire l'hypothèse que les cadres d'entreprise blanc·he·s peuvent corriger le schéma raciste mentionné plus haut grâce à leurs propres expériences de cumul d'emplois. Haslanger elle-même ne propose pas cette hypothèse, mais cette dernière découle naturellement du caractère contradictoire des processus de socialisation sur lequel Haslanger et Sewell insistent. Comme le note Sewell, une telle insistance est commune chez les ethnographes anglophones contemporains, dont les travaux empiriques se montrent « plus enclins [que ceux de leurs prédécesseur·e·s] à souligner les tendances culturelles centrifuges qui émanent [des] sphères d'activité disparates [qui composent tant les sociétés "complexes" que les sociétés "relativement simples"] » (2005, 53). Ainsi David Graeber insiste-t-il, par exemple, sur les contradictions entre les règles d'échange en vigueur sur le marché, entre voisins et amis, ou en famille (2011, chapitre 5).

dans le contexte français cette fois, qu'elle n'affecte que « de façon exceptionnelle (...) celles et ceux qui appartiennent aux classes moyennes, habitent des zones résidentielles ou sont d'apparence européenne » (Fassin, 2015, pp. 217-18 ; Weitzer, 2000)³³.

Pour en revenir aux manifestations de juin 2020, les réactions outrées de divers·e·s commentateur·rice·s issu·e·s des populations majoritaires ont valeur d'illustration exemplaire : François-Xavier Bellamy ou Régis de Castelnaud, apparemment incapables de concevoir que des jeunes gens noir·e·s puissent construire une analyse objective de la situation, ne voient dans les manifestations qu'une « crise d'adolescence collective »³⁴ nourrie par une forme de « foi » à laquelle « le réel est pénible »³⁵. Pour notre part, il nous est difficile de ne pas voir dans ces réactions ce que Robin DiAngelo a appelé « la fragilité blanche » : cet « état (...) qui peut être conceptualisé comme un produit de l'*habitus* » « dans lequel un minimum de stress racial devient intolérable et déclenche une série de réactions défensives » (2011, pp. 58 et 57) – dans *Le Figaro* et *Marianne* ou ailleurs.

Mais la presse, la radio et la télévision ne sont-elles pas capables de contrecarrer les effets qu'ont ces formes de ségrégation sur la socialisation des Blanc·he·s ? Assa Traoré et le collectif Adama, on l'a vu, comptent sur les médias pour obtenir justice. Les actrices Maïga et Haenel voient dans le cinéma une manière de changer les mentalités. Despentes n'aurait pas écrit de lettre si elle ne la croyait pas capable de faire avancer la cause de l'antiracisme en France. Et ne parle-t-on pas en outre de socialisation par les médias (Ferron, Comby, Souanef et Berthaut, 2018), et notamment de socialisation politique (Darras et Vera Zambrano, 2016) ?

Force est pourtant de constater que les médias n'ont guère d'effet face aux instances de socialisation-« par le terrain » que nous avons mentionnées plus haut. Ainsi, si Ferron et ses co-auteurs suggèrent bien que « les médias peuvent en effet être pensés comme une instance de socialisation des individus », c'est seulement « aux côtés (...) d'autres instances génératrices de dispositions plus consistantes comme la famille, l'école ou la sphère professionnelle » (2018, p. 9). De même, le bilan de la socialisation politique par les médias que dressent Darras et Vera Zambrano, s'il est « stimulant », ne peut être que « modeste » (2016).

La raison semble en être la suivante : bien qu'un article de journal, un documentaire ou une conversation puisse ébranler, pour un temps, les schémas des acteurs, leur environnement social et matériel quotidien les rétablit

³³ Pour revenir à l'exemple d'Haslanger : les cadres blanc·he·s ont rarement besoin d'occuper plusieurs emplois (aux États-Unis en tout cas, toujours selon Haslanger).

³⁴ *Op. cit.*

³⁵ *Op. cit.*

rapidement dans leur *habitus*. Les expériences de réduction des préjugés raciaux menées en psychologie cognitive le confirment. En témoigne l'étude comparative conduite par Lai *et al.* (2016 ; 2014) : si les neuf interventions testées – qui consistaient notamment à « adopter les perspectives (...) d'individu·e·s noir·e·s » ou à regarder une vidéo censée provoquer « une émotion positive » envers elles (2014, p. 1769) – ont immédiatement réduit les « préférences implicites » des participant·e·s blanc·he·s, les auteur·rice·s soulignent qu'« aucune n'était efficace après un délai de plusieurs heures à plusieurs jours » (2016, p. 1002 ; v. égal. p. 1011)³⁶.

Dans le cas des manifestations des 2 et 13 juin 2020, c'est peut-être le sens de l'évolution des ventes du magazine *Valeurs Actuelles*, représentatif d'une droite dont les journalistes et chroniqueur·euse·s semblent interchangeable (Hajjat, 13 nov. 2020), et doté d'un lectorat dont on peut sans trop de risque faire l'hypothèse qu'il est majoritairement blanc. Pour l'année 2020, la diffusion payée en France du magazine est à son plus bas niveau en juin (102 518)³⁷, comme si la Une du 18 titrée « Ces racistes qui veulent mettre la France à genoux » n'avait guère trouvé preneur·euse·s. Mais ses ventes remontent dès juillet à des hauteurs plus proches de la moyenne annuelle (108 372)³⁸, l'effet médiatique des manifestations de juin sur les dispositions de ses lecteur·rice·s à croire que « le racisme antifrançais tue » (23 juill.) ou que l'on assiste à un « ensauvagement » (27 août) et à une « surenchère indigéniste » (10 sept.) s'étant semble-t-il estompé³⁹.

Ainsi, même si la résonance médiatique des manifestations de juin 2020 a pu conduire certain·e·s auditeur·rice·s, ou lecteur·rice·s, issu·e·s des populations majoritaires à remettre en question leurs conceptions des rapports entre policier·ière·s et personnes racisées, il y a lieu de croire que cette prise de conscience n'a pu être que temporaire.

3. Manifestations et resocialisation

Si l'on suit cette hypothèse, quel est alors le véritable enjeu de ces manifestations ? Cette dernière section suggère que ce qui s'est joué en juin, c'est surtout la resocialisation antiraciste des participant·e·s issu·e·s des populations majoritaires. Car ces manifestations leur ont enfin permis de

³⁶ Les interventions plus longues n'ont pas eu davantage d'effets de long terme (2016, p. 1013).

³⁷ *Valeurs Actuelles*, Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, disponible sur : www.acpm.fr/Support/valeurs-actuelles.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Sans parler de l'article dépeignant la députée Danièle Obono (France Insoumise) en esclave nue et enchaînée (27 août 2020), pour lequel le magazine sera plus tard condamné. On peut retrouver ces quatre Unes dans l'espace « boutique » du site internet du magazine, disponible sur : <https://boutique.valeursactuelles.com/common/categories/21>.

fréquenter, par deux fois, un milieu susceptible de les pousser à interroger les dispositions qui président à celles de leurs pratiques responsables du racisme structurel.

J'ai parlé plus haut de l'organisation de ces manifestations – notamment par le collectif Adama, les 2 et 13 juin 2020, à la suite de la mort de George Floyd le 25 mai – et de leurs revendications : justice pour Adama Traoré, mort dans des conditions similaires, mais aussi lutte contre le racisme, viscéral et structurel, notamment tel qu'il se manifeste sous la forme de violences policières et de leur justification plus ou moins forte par les populations majoritaires. C'est maintenant deux autres caractéristiques de ces manifestations que je voudrais souligner

Premièrement, la forte répression policière dont elles ont fait l'objet, comme souvent dans le cas de manifestations anti-policières (Reynolds-Stenson, 2018). Un·e participant·e fait le récit suivant de la répression du 13 juin sur le site Paris-Luttes.info⁴⁰ : « [d]u côté de la Rue du Temple, le barrage des forces de l'ordre se tend et se resserre, refusant le passage d'une foule à qui l'on a promis une marche et d'individus souhaitant quitter le rassemblement. (...) Quelques minutes plus tard, une douzaine de membres de la BRAV-M se fait voir derrière le cordon de gendarmes mobiles vers Rue du Temple, la réaction de la foule se fait immédiate et unanime : "Et tout le monde déteste la police", "cassez-vous". La réaction [des gendarmes] se fait immédiate [elle aussi] et une salve d'une dizaine de grenades lacrymogènes dispersant elles-mêmes une demi-douzaine chacune de palets lacrymogènes sont tirées en cloche et viennent pleuvoir sur la foule et la place centrale. Les rejets des palets viennent se mélanger aux projectiles venant s'abattre sur les boucliers et les casques d'un cordon des forces de l'ordre »⁴¹.

⁴⁰ Paris-Luttes.info, 30 juin 2020, disponible sur : <https://paris-luttes.info/du-bas-des-blocs-et-du-black-bloc-14153?lang=fr>. Pour la manifestation du 2, v. *Libération*, 3 juin 2020, disponible sur : www.liberation.fr/france/2020/06/03/a-paris-une-manifestation-en-memoire-d-adama-traore-et-george-floyd_1790148/, ainsi que le reportage du *Média*, 4 juin 2020, disponible sur : www.lemediatv.fr/emissions/2020/rassemblement-historique-et-massif-pour-dire-stop-a-limpunite-policiere-5noaua0bRRSJfM2ROh4iMQ.

⁴¹ Le témoignage de ce·tte participant·e n'est-il pas biaisé ? En particulier, les manifestant·e·s n'ont-ielles pas « commencé » ? Si c'est le cas, peut-on parler de répression policière ? Si chacun·e ne peut qu'avoir une vision partielle de la manifestation (Graeber, 2009, p. 437), il est important de souligner que ce que dit David Graeber des médias grand public américains semble tout aussi vrai de leurs homologues français : dans leur « répertoire standard » des diverses « séquences d'événements » possibles lors d'une manifestation, ce n'est jamais la police qui « provoque la confrontation » (ni les manifestants qui « répondent avec mesure et désamorcent la situation », 2009, p. 463). Les médias militants échappent en revanche à ce script : en témoigne le compte rendu par *Le Média* de la manifestation du 2 juin, selon lequel

Deuxième caractéristique de ces manifestations : leur diversité, notamment en termes de rapports sociaux de « race » et de classe. L’auteur·rice du récit précédent l’a bien remarqué : « [S]i déjà [lors de la manifestation plus petite du] 6 juin se remarquait une relative mixité sur le plan social et racial, le 13 juin, sur la place de la République se déploie une large palette de profils »⁴². De même pour le 2 juin, comme y insiste *Le Monde*, en reprenant l’analyse d’Assa Traoré : « [L]es jeunes des quartiers “qui ne se mobilisent jamais”, des personnalités “qu’on n’avait jamais vues avant”, des “gilets jaunes” “qui n’imaginaient pas avoir des points communs avec cette lutte”, des lycéens militants du climat “qui veulent que le monde change”, des Blancs plus aisés aussi “qui commencent à comprendre qu’ils ont leur part dans ce combat”. Ils étaient tous là (...) pour faire entendre leur voix et leur colère face aux violences policières »⁴³. C’est de cette même diversité que se félicitait Aïssa Maïga, dans son interview à *Libération* du 12 juin 2020, tout en regrettant qu’« il aura fallu attendre le meurtre de George Floyd pour qu’il y ait (...) ces voix blanches, qui disent : “C’est aussi mon problème” »⁴⁴. Divers reportages, écrits sur le BondyBlog ou vidéo sur *StreetPress*, abondent dans le même sens⁴⁵.

S’il est important d’insister sur ces deux caractéristiques des manifestations de juin, c’est qu’elles suggèrent le constat suivant : les participant·e·s blanc·he·s y ont elles-mêmes fait l’expérience de la violence policière raciste qu’ielles dénonçaient au nom des habitants et/ou participants racisés des quartiers populaires – une violence dont, contrairement à ces derniers, ielles parviennent généralement à se garder, et qu’ielles sont souvent disposé·e·s à justifier d’une manière ou d’une autre. Car comme le rappelle Didier Fassin, « la violence de la police (...) ne s’applique pas à tous et à toutes. Elle affecte presque exclusivement les individus de sexe masculin, principalement jeunes, appartenant aux milieux populaires, résidant dans des quartiers défavorisés, le plus souvent d’origine immigrée ou faisant partie des minorités » (2015, p. 218 ; Weitzer, 2000) – ce qui a pour effet de rendre la population majoritaire moins susceptible de critiquer la violence policière que les descendants d’immigré·e·s marocains et tunisiens et des DOM (à égalité), sans parler des descendants de Subsahariens et d’Algériens, si du moins l’on

« [d]es heurts ont éclaté en fin de manifestation *lorsque la police a commencé à disperser la foule* », 4 juin 2020, je souligne).

⁴² *Op. cit.*

⁴³ *Le Monde*, 8 juin 2020, disponible sur : www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/08/justice-pour-adama-histoire-d-une-mobilisation_6042118_3224.html.

⁴⁴ *Op. cit.*

⁴⁵ *Op. cit.* et *op. cit.* ; v. aussi le reportage du *Média*, 7 juin 2020, au sujet de la manifestation du 6, disponible sur : www.lemediatv.fr/emissions/2020/les-racines-de-la-france-cest-nous-cest-vous-57pGOFT7SZKdYeoF3cV2HQ.

accepte de prendre pour indicateur « par procuration » le taux de confiance dans la police mesurée par l'enquête Trajectoire et Origines (Tiberj et Simon, 2010, pp. 110-112 ; Lévy, 2016, p. 148)⁴⁶.

Autrement dit, les manifestations de juin ont fonctionné comme des milieux sociaux structurés par la violence policière et, partant, susceptibles de jeter les bases de la resocialisation – selon le processus étudié dans la section précédente – des participant·e·s blanc·he·s hors de leur disposition à légitimer le racisme structurel dans l'institution policière. Nassages, charges, et autres jets de gaz lacrymogène ont été l'occasion d'une « épreuve existentielle » riche d'enseignements pour une population largement disposée à penser que si les personnes racisées apprenaient « à bien se comporter (...) tout devrait bien se passer », pour reprendre la formule postée sur la page Youtube du reportage de *StreetPress* par un certain Contreras S.⁴⁷ (Boltanski, 2009). Dans le reportage du *Média* sur la manifestation du 13 juin, un participant blanc, dont on apprend que « plusieurs mois de mobilisations [avec les gilets-jaunes] ont eu raison de ses illusions sur la police », résume le processus socialisateur par lequel passent ceux qui ne sont pas encore convaincus : « j'avais confiance en la police républicaine, je pensais qu'elle assurait la protection de la population, et surtout des faibles etc. et [après toutes les (...) violences qu'on a vécues chacun à chaque manif] je me suis aperçu que pas du tout »⁴⁸. À la fin de la manifestation, un de ses organisateurs semble même théoriser *in situ* ce processus d'apprentissage par le terrain, alors que les forces de l'ordre inondent de gaz le Boulevard du Temple : « Regardez. Regardez. Personne va répondre en fait. Gardez les mains en l'air. Voilà. Regardez. Regardez. Regardez comment ils tirent »⁴⁹.

Comme d'autres mobilisations contemporaines, les manifestations de juin ont ainsi servi de « vecteurs de socialisation » (Sénac, 2021, p. 13) pour « l'étrange multiplicité » de positions sociales qui définit les sociétés de « l'âge de la diversité » (Tully, 1995 ; v. aussi Groux 1998, p. 154) – socialisation, ici, « contre » l'institution policière, ses pratiques violentes et

⁴⁶ Tandis que le taux de confiance en la police est de l'ordre de 75 % dans la population majoritaire, il est de l'ordre de 55 % pour les descendants d'immigrés marocains, tunisiens, et des DOM, de 52 % pour les descendants d'immigrés algériens, et – taux le plus bas – de l'ordre de 44 % pour les descendants d'immigrés d'Afrique Subsaharienne (Tiberj et Simon, 2010, p. 111).

⁴⁷ *Op. cit.*

⁴⁸ *Le Média*, 14 juin 2020, 2 minutes 07 à 2 minutes 47, disponible sur : www.lemediatv.fr/emissions/2020/police-nationale-coupable-dqzURslZRpOtrpts5zU0TQ.

⁴⁹ *Ibid.*, de 10 minutes 07 à 10 minutes 16. La suite sera l'occasion d'une autre « leçon » pratique, un gradé de la Compagnie de sécurisation et d'intervention (CSI) et les manifestant·e·s s'entendant pour que les deux camps se dispersent : la police peut parfois se montrer diplomate (voir *ibid.*, de 10 minutes 17 à 12 minutes 07).

les schémas qui les justifient. Ceci n'est sans doute guère surprenant : « [c]omme toute personne ayant participé à de nombreuses actions de rue peut vous le dire », écrit Graeber dans son ethnographie de l'action directe, « les personnes qui s'aventurent [pour la première fois] sur la scène d'une action repartent presque invariablement pleines de sympathie pour les manifestant·e·s. *En parallèle, elles ont tendance à être d'abord surpris·e·s, puis outré·e·s, en observant la conduite de la police* » (2009, p. 439, je souligne)⁵⁰.

L'on pourrait tenter, pour finir, de préciser l'analyse. En s'appuyant par exemple sur la typologie du philosophe Tony Coady (1986, pp. 4-5 ; v. aussi Graeber 2009, p. 448), il est ainsi possible de distinguer trois définitions de la violence : si une définition conservatrice n'admet de violence que quand elle n'est pas autorisée par les autorités compétentes, une définition plus libérale comprend tout acte intentionnel infligeant la souffrance à quelqu'un·e sans son consentement, quand la définition privilégiée par les plus radicaux y inclut aussi la simple menace d'un tel acte⁵¹. Fort de cette distinction, on pourrait faire l'hypothèse que cielles des participant·e·s blanc·he·s dont les dispositions vis-à-vis de la violence policière étaient, pour les raisons indiquées plus haut, plutôt conservatrices avant les manifestations, y ont trouvé matière à une resocialisation plus libérale, tant les multiples charges policières et jets de gaz lacrymogène, bien qu'« autorisées », incarnaient la violence sans erreur possible. Quant aux participant·e·s dont les sensibilités étaient déjà libérales vis-à-vis des forces de l'ordre, l'on pourrait supposer que, de la menace représentée par la simple présence d'une police prête à (més)user de la force, elles ont tiré une compréhension plus radicale de la violence⁵².

⁵⁰ Si les conclusions de la littérature américaine sur les « effets mobilisateurs d'opinion » des manifestations antiracistes aux États-Unis (par exemple Mazumder, 2018), y compris celles de l'honneur de George Floyd (Reny et Newman, 2021), tendent à soutenir cette conclusion (du moins lorsqu'il s'agit de libéraux·ales blanc·he·s), il faut néanmoins souligner qu'elles se concentrent sur « l'exposition à la manifestation », ce qui inclut la participation à la manifestation mais ne s'y limite pas.

⁵¹ À la suite de Graeber, je simplifie quelque peu la définition « radicale » proposée par Coadie, qui dans sa version originale ne se contente pas d'inclure la menace d'actes intentionnels infligeant la souffrance, mais abandonne également la condition d'intentionnalité pour faire de la place à la notion de « violence structurelle » (v. Coadie, *loc. cit.* et Graeber, *loc. cit.*).

⁵² À supposer que l'on passe mécaniquement d'une définition conservatrice à une définition libérale puis à une définition radicale, et que la première était représentée lors des manifestations (ce dont il est permis de douter, même s'il est possible de voir dans les violences policières des dérives non-autorisées par les supérieur·e·s hiérarchiques des agent·e·s de police impliqué·e·s). Ces deux hypothèses demandent à être testées. Je remercie un·e lecteur·rice anonyme pour ses remarques éclairantes, ici et plus haut.

Conclusion

Il faudrait bien sûr en dire plus. En particulier, le processus de resocialisation sur lequel je me suis concentré dans cette dernière partie devrait faire l'objet d'un examen empirique plus approfondi. Il s'agit également de souligner que ce processus a sans doute coexisté avec d'autres processus similaires aux conséquences moins bénéfiques pour la cause de l'antiracisme : ainsi l'expérience de la violence de celles qui, parmi les populations majoritaires, se sont organisées en *black bloc* a pu déplaire à certains participant·e·s racisé·e·s⁵³. Notons enfin que les violences policières ne constituent qu'une partie de la structure sociale du racisme en France, et que les manifestations de juin n'ont rien fait contre la socialisation des populations majoritaires dans d'autres pratiques à caractère ou à effets racistes (voir par exemple Jounin, 2009 sur le racisme dans le secteur du BTP).

Reste que du point de vue de la lutte contre les violences policières, il semble bien que l'enjeu des manifestations de juin tienne moins à leur résonance médiatique – dont on a vu plus haut qu'elle ne pouvait espérer remettre en question les dispositions cultivées dans l'entre-soi des populations majoritaires – qu'au rôle socialisateur que ces manifestations peuvent avoir joué pour certain·e·s membres des populations majoritaires qui y ont participé.

Insistons pour finir qu'une telle stratégie de resocialisation antiraciste gagnerait sans doute à être explorée plus avant – *a fortiori* parce qu'elle échappe à l'une des critiques majeures que l'on oppose souvent à ce genre de tentatives – loin d'être des « îlots » antiracistes qui laisseraient « tous les "continentaux" » dans le racisme – pour paraphraser le reproche adressé par Frédéric Lordon aux zones à défendre (ZAD) dans le cadre des luttes anticapitalistes – les manifestations de juin 2020 ont été, pour les populations majoritaires, l'occasion d'expériences resocialisatrices en plein cœur du « continent »⁵⁴.

Bibliographie

- Boltanski L. (2009). De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation, Gallimard.
- Bouakra N. (2020), « La presse à l'épreuve du racisme » in Slaouti O. et Le Cour-Grandmaison O. (dir.), *Racismes de France*, La Découverte.
- Bourdieu P. (2015 [1972]), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Seuil.

⁵³ V. le compte rendu publié sur Paris-Lutte.info, *op. cit.*

⁵⁴ Dans Lordon F. (21 nov. 2018), « Rouler sur le capital » [2/3], *Ballast*, disponible sur : www.revue-ballast.fr/frederic-lordon-rouler-sur-le-capital-2-3/.

- Carmichael S. et Hamilton C. V. (1968 [1967]), *Le Black Power. Pour une politique de libération aux États-Unis*, Payot.
- Charon J.-M. (2014), *Les médias en France*, 2 éd., La Découverte.
- Clair I. (2012), *Sociologie du genre*, Armand Colin, format Epub.
- Coady C. A. J. (1986), « The Idea of Violence », *Journal of Applied Philosophy*, vol. 3, n° 1, pp. 3-19.
- Darras E. et Vera Zambrano S. (2016), « Se politiser avec et contre les médias. Bilan modeste mais perspectives stimulantes », pp. 373-290 in Buton F., Lehingue P., Mariot et Rozier S. (dir.), *L'ordinaire du politique. Enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Paris, Presses universitaires du Septentrion.
- DiAngelo R. (2011), « White Fragility », *International Journal of Critical Pedagogy*, vol. 3, n° 3, pp. 54-70.
- Fassin D. (2015), *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Point.
- Fassin E. (9 juin 2021), « Qu'est-ce que le racisme ? La définition en procès », blog de Médiapart, disponible sur : <https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/090621/qu-est-ce-que-le-racisme-la-definition-en-proces>.
- Ferron B., Comby J.-B., Souanef K., et Berthaut J. (2018), « Réinscrire les études sur le journalisme dans une sociologie générale », *Biens Symboliques/Symbolic Goods* (en ligne).
- Hajjat A. (13 nov. 2020), « L'emprise de *Valeur Actuelles* », *Carnet de recherche Racismes*, disponible sur : <https://racismes.hypotheses.org/222>.
- Haslanger S. (2017), « Racism, Ideology, and Social Movements », *Res Philosophica*, vol. 94, n° 1, pp. 1-22.
- Groux G. (1998), *Vers un renouveau du conflit social ?*, Bayard.
- Graeber D. (2009), *Direct Action : An Ethnography*, AK Press, Oakland, CA. (2011), *Debt : The First 5 000 Years*, Melville House.
- Lai C. K. *et al.* (2014), « Reducing implicit racial preferences : I. A comparative investigation of 17 interventions », *Journal of Experimental Psychology*, vol. 143, n° 4, pp. 1765-85.
- Lai C. K. *et al.* (2016), « Reducing implicit racial preferences : II. Intervention effectiveness across time », *Journal of Experimental Psychology*, vol. 145, n° 8, pp. 1001-16.
- Lévy R. (2016), « La police française à la lumière de la théorie de la justice procédurale », *Déviance et Société*, vol. 40, pp. 139-164.
- Mazumder S. (2018), « The Persistent Effect of U.S. Civil Rights Protests on Political Attitudes », *American Journal of Political Science*, vol. 62, iss. 4, pp. 922-935.

- Réa A. (2021), *Sociologie de l'immigration*, 3^e éd., La Découverte.
- Reny T. T. and Newman B. J. (2021), « The Opinion-Mobilizing Effect of Social Protest against Police Violence : Evidence from the 2020 George Floyd Protests », *American Political Science Review*, vol. 115, iss. 4, pp. 1499-1507.
- Sénac R. (2021), *Radicales et fluides, les mobilisations contemporaines*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Sewell W. H. (1992), « A Theory of Structure : Duality, Agency, and Transformation », *American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 1, pp. 1-29.
- (2005), « The Concept(s) of Culture », in Spiegel G. M. (2005) (dir.), *Practicing History : New Directions in Historical Writing after the Linguistic Turn*, Routledge, pp. 76-95.
- Slaouti O. et Le Cour Grandmaison O. (2020), « Introduction », dans Slaouti O. et Le Cour Grandmaison O. (dir.), *Racismes de France*, La Découverte.
- Tiberj V. et Simon P. (2010), « Vie citoyenne et participation politique », in Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. (dir.), *Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats (oct. 2010)*, INED, pp. 109-115.
- Tully J. (1995), *Strange Multiplicity : Constitutionalism in an Age of Diversity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Weitzer R. (2000), « “Racialized policing : Residents”. Perceptions in Three Neighborhoods », *Law & Society Review*, vol. 34, n° 1, pp. 129-155.
- Young I. (1990), *Justice and the Politics of Difference*, Princeton University Press.

« LE 25 MAI 2020 AUX ÉTATS-UNIS, GEORGE FLOYD, NOIR AMÉRICAIN DE CLASSE POPULAIRE, ÉTAIT ASPHYXIÉ PAR DERECK CHAUVIN, POLICIER BLANC DE LA VILLE DE MINNEAPOLIS. CE MEURTRE DEVAIT PROVOQUER UNE SÉRIE DE MANIFESTATIONS ANTIRACISTES SANS PRÉCÉDENT, AUX ÉTATS-UNIS ET AILLEURS. EN FRANCE, CE SONT LES 2 ET 13 JUIN QUE LES PLUS IMPORTANTES MANIFESTATIONS S'ORGANISENT, À L'INITIATIVE DU COMITÉ VÉRITÉ ET JUSTICE POUR ADAMA FONDÉ QUATRE ANS PLUS TÔT APRÈS LA MORT D'ADAMA TRAORÉ DANS CES CIRCONSTANCES SIMILAIRES »

Antoine Louette